



Résidence d'écriture au Cameroun // Appel à candidatures – 2020

Dans le cadre de ses activités de promotion de la langue et de la culture française et francophone, l'Institut Français du Cameroun en partenariat avec la Fondation Jean-Félicien Gacha et l'Espace Culturel Gacha propose d'accueillir un auteur en résidence itinérante pour une durée de six semaines **du 1^{er} mars au 15 avril 2020**.

Cette résidence s'adresse à des auteurs, écrivains, essayistes, dramaturges ou illustrateurs francophones, ayant un projet d'écriture dont le cadre se déroule au Cameroun.

L'auteur sélectionné sera en résidence dans deux lieux :

La Fondation Jean-Félicien Gacha, située à Bangoulap, en plein cœur des montagnes bamiléké de l'Ouest Cameroun.

Conditions d'accueil :

- Hébergement en pension complète dans une suite à la Villa Boutanga, case d'hôte de la Fondation Gacha.
- Connexion Internet à disposition

<http://www.fondationgacha.org/fondation/>

L'Institut Français du Cameroun, de Yaoundé.

Conditions d'accueil :

- Hébergement en hôtel (chambre simple)
- Mise à disposition d'un espace de travail avec connexion Internet

<http://www.ifcameroun.com/>

Durant son séjour, l'auteur s'engage à se rendre disponible et à participer aux activités des structures qui l'accueillent (une rencontre et deux ateliers d'écriture pour chaque site).

Appel à Candidatures

Dépôt des candidatures jusqu'au **10 octobre 2019** inclus

Annonce des résultats début novembre 2019

Résidence du 1^{er} mars au 15 avril 2020

Modalités pratiques

Au Cameroun

L'Institut Français du Cameroun, la Fondation Jean-Félicien Gacha et l'Espace Culturel Gacha prennent en charge le billet d'avion international, l'hébergement, les déplacements internes, ainsi qu'une allocation forfaitaire de séjour d'un montant de 980 000 FCFA (soit environ 1500 euros).

Critères d'éligibilité et dépôt de candidature :

Le candidat doit :

- Être francophone résidant hors du Cameroun
- Être auteur confirmé et ayant déjà publié au moins une œuvre à compte d'éditeur ou ayant été diffusé via des circuits professionnels de distribution
- Avoir un projet dont le cadre se déroule au Cameroun
- Être libre de tout autre engagement durant la période de séjour

Le dossier de candidature doit être envoyé aux adresses suivantes le 10 octobre 2019 au plus tard :

residencecreation@espaceculturelgacha.org / culture.yde@ifcameroun.com

et doit comporter :

- Un curriculum vitae avec photo,
- Un projet d'écriture.
- Une lettre de motivation pour la résidence.